



Christian Evon
christian.evon@aveniraagricole.net

Loire-Atlantique

Herbe pâturée, autonomie alimentaire et qualité de l'eau

TÉMOIGNAGE /// Le syndicat mixte Edenn déploie des efforts pour promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et regagner la qualité des eaux sur le bassin-versant de l'Erde. Régulièrement, il s'associe avec les Cuma ou le Civism Défis pour des démonstrations.



Jean-Luc Gayet, de la chambre d'Agriculture et Jean-Yves Pasgrimaud qui témoignait lors de la demi-journée d'échanges organisée par le syndicat mixte Edenn, le Civism défis et la Chambre.

de gros besoins et je les couvre avec 2 à 3 kg de maïs ensilage.”

Système monotraite toute l'année

Aucune source de protéines n'est achetée. “Je n'achète que du foin de luzerne, plus rarement du foin de luzerne et des amendements. Je veux être le plus autonome possible”, note Jean-Yves Pasgrimaud. Certes avec moins de produits qu'en système conventionnel, son niveau de charges très bas lui permet de dégager un revenu compris entre 25 000 et 30 000 €/UTH.

L'éleveur a adopté le système monotraite il y a plus de deux ans. Si la production a chuté pour atteindre 4 700 l/vache et que les cellules sont à surveiller de près, il ne regrette pas son choix. La première année après l'adoption de la monotraite, il avait réformé 18 vaches et renouvelé maintenant le troupeau à hauteur de 10 à 15 %.

Avec environ 1 ha/VI, le pâturage prend au Gaec du Biau Chemin des Landes tout son associé.

sens. Les génisses, toutes élevées, ont une part de production à l'herbe. Le pâturage tournant simplifié se fait sur 15 paddocks de 3 ha chacun, les vaches y restent trois jours. La pousse de l'herbe ayant un mois de retard cette année, le déprimage ne concernera pas toute la surface. “Ils se situent dans la moyenne de revenu des systèmes laitiers herbagers, un peu en dessous des bio”, précise Jean-Luc Gayet, de la chambre d'Agriculture. Les concentrés sont réduits au maximum (15 €/1 000 l), tout comme les charges de mécanisation.

Le moindre coût de l'herbe pâturée

“L'herbe pâturée coûte moins cher que le maïs ensilage et que n'importe quel fourrage stocké”, rappelle Emilie Serpossian, l'animatrice du Civism défis. De l'implantation à la récolte, le maïs est gourmand en charges de mécanisation : de 100 à 130 €/tMS, contre 30 à 40 €/tMS pour l'herbe pâturée, selon la dose d'azote apportée (pas plus de 30 unités/ha). Si on ajoute le coût lié à la distribution et le correcteur azoté, la tonne de matière sèche coûte entre 195 et 235 € pour un maïs. Soit cinq fois plus que l'herbe.

Mardi après-midi, une porte ouverte s'est déroulée chez Jean-Yves Pasgrimaud, éleveur laitier à Norr-sur-Erdre, sur l'autonomie alimentaire et la sécurité du revenu. Passé en bio en 2000, il a adopté depuis pas

mal d'années un système herbager pâturant que favorise le remembrement réalisé sur la commune il y a vingt ans. “Sur une SAU de 125 hectares, l'herbe occupe 90 ha avec une bonne partie de prairies de longue durée de six ans. Roy-grass hybride et trèfle violet constituent la base des prairies fauchées, alors que le mélange RGA - trèfle blanc convient bien au pâturage”, explique Jean-Yves Pasgrimaud. L'hiver, ses vaches reçoivent du foin et de l'ensilage (herbe plus maïs), ainsi qu'un concentré constitué de triticale, de pois et d'avoine. Ce mélange céréalier est cultivé sur une trentaine d'hectares, le maïs ensilage ne représentant que 4 ou 5 ha. “Je concentre davantage les végétaux au printemps, ce qui me permet d'utiliser au mieux l'herbe pâturée pour avoir le coût alimentaire le plus bas possible. L'hiver, en fin de lactation, les vaches n'ont pas